

Godescalc Ariel Suhamy

PRESSE ÉCRITE

L'Histoire, février 2017

Un moine rebelle

C'est Leibniz qui a le mot juste : « Godescalc, moine du IXe siècle, a brouillé ensemble les théologiens de son temps, et même ceux du nôtre. » De fait, entre 830 et 860, l'affaire Gottschalk a défrayé la chronique. Installé comme oblat à l'abbaye de Fulda, ce fils de bonne famille saxonne commença par contester son sort. Puis, libéré de la clôture, il s'en alla à travers l'Empire carolingien prêcher une doctrine de la double prédestination, interprétant saint Augustin dans ses plus extrêmes conséquences. C'était soulever publiquement, et sans autorisation, des questions complexes qui risquaient d'ébranler dans le peuple chrétien des certitudes mal enracinées. Si en effet les fidèles en viennent à croire que l'homme n'est pour rien dans son salut, comment exiger qu'ils se conforment aux préceptes divins tels que transmis et appliqués par la coresponsabilité du pouvoir royal et de l'autorité ecclésiastique ainsi mise en cause ? La querelle, autant politique et sociale que théologique, se déchaîna, mettant aux prises des personnalités aussi considérables que Raban Maur, Prudence de Troyes, Loup de Ferrières, Ratramne de Corbie, l'extraordinaire Jean Scot Erigène, et surtout l'infatigable Hincmar de Reims, et aussi le roi des Francs de l'Ouest Charles le Chauve.

Gottschalk fut condamné, fouetté et enfermé, mais sa voix, relais entre saint Augustin, Calvin, Jansénius et Spinoza, résonne encore.

Historia, janvier 2017

Le moine épris de liberté

Tandis que les petits-fils de Charlemagne s'entredéchirent, un moine saxon déchaîne les passions: Godescalc. Enfant donné à un monastère, le voilà qui conteste la validité de la procédure et entend reprendre sa liberté. Scandale au couvent!

Une fois sorti, Godescalc réveille la querelle de la prédestination, qui remontait à saint Augustin. Et d'affirmer que, si Dieu est tout-puissant, les hommes ne sont pas maîtres de leur destin. Dans un livre brillant, Ariel Suhamy rapporte la trajectoire de contestataire, qui ne fut pourtant ni un isolé, ni un illuminé.

Bruno Dumézil

Page des libraires, décembre 2016

En se lançant sur les traces de Godescalc, moine philosophe et théologien du IXe siècle, l'ouvrage plonge le lecteur dans les mystères de l'Europe occidentale du Moyen Âge. Il dresse les portraits de saint Augustin, Spinoza, et quelques autres. À la lecture, on pense inévitablement au *Nom de la Rose*. Comme chez Umberto Eco, l'érudition de l'auteur, associée à son imagination foisonnante, fait revivre les querelles spirituelles et théologiques de l'époque, dont les échos, bien que diffus, résonneront pour longtemps au sein de nos sociétés, et influenceront sur les débats intellectuels autant que politiques. Un essai original qui propose une autre vision de ce temps souvent considéré comme un enfer obscurantiste, mais qui fut en réalité fécond et riche. À travers la vie et le parcours de ce rebelle, le texte invite à une réflexion sur la prédestination et la liberté individuelle, qui garde, plus de mille ans plus tard, une vigueur intacte.

Jérémy Banel, librairie du Mucem (Marseille)

Géo Histoire, décembre 2016

Godescalc, le moine révolté

A part quelques érudits, tout le monde a oublié Godescalc. Ce religieux têtu et peu aimable a pourtant drôlement secoué son temps, celui de la fin du règne de Charlemagne et des débuts de la dynastie carolingienne C'est ce que rappelle Ariel Suhamy, docteur en philosophie, dans un essai très original qu'il lui consacre Qui est Godescalc ? Un moine du IXe siècle, plus exactement un oblat, c'est-à-dire un enfant que ses parents ont offert à l'église pour qu'il consacre sa vie à Dieu Comment se fait-il remarquer ? En se rebellant contre sa condition, d'abord II somme le tribunal ecclésiastique de lui restituer son nom et son rang. Face à un refus catégorique, il se fait prédicateur pour diffuser à tous vents une doctrine révolutionnaire. S'appuyant sur un texte de Saint-Augustin sur la prédestination et le libre arbitre, Godescalc affirme que Dieu est le seul maître du destin des hommes. Il en résulte qu'aucun pouvoir terrestre ne peut dicter leur conduite aux hommes. Ses écrits et ses prêches attirent sur sa tête tonsurée les foudres de ses pairs. Et des puissants, qui ne sauraient tolérer des théories qui remettent en cause leur pouvoir. Le «moine du Destin» sera fouetté et contraint à brûler une partie de son œuvre. En vain. Quelque sept cents ans plus tard, les idées du rebelle renaissent pour se retrouver au cœur de la Réforme protestante. Ariel Suhamy signe un ouvrage qui mêle brillamment la théologie et l'histoire, un récit entre *Le Nom de la rose* d'Umberto Eco et l'essai philosophique *Passionnant*.

C. G.

Philosophie magazine, novembre 2016

Les querelles philosophico-théologiques du Moyen Âge peuvent donner la migraine. Accolées à un destin particulier, voilà qu'elles ouvrent des perspectives inédites. Ainsi de la doctrine de la prédestination qu'Ariel Suhamy explore à travers les pérégrinations du moine saxon Gottschalk, dit Godescalc (mort en 868). Voué à l'Église dès sa naissance. L'« oblat »- les enfants promis dès le berceau à l'enfermement monacal - tente bientôt de regagner sa liberté. Au terme d'un procès. Godescalc devient « *gyrovague* ». C'est-à-dire moine errant. Au royaume des Francs

si attachés au poids de la promesse (Suhamy parle d'« ordre moral» dont témoignent encore aujourd'hui les mots « franc » et « franchise »). L'existence même du moine est un affront. Il s'arme de l'idée de prédestination pour rétablir l'autorité de Dieu sur les intérêts politiques des hommes : ainsi, c'est outrepasser sa condition que de promettre un enfant à Dieu, alors qu'on ne sait rien des intentions divines à son égard. Suhamy y voit paradoxalement les racines de l'idée spinoziste de nécessité qui évacuera bien plus tard tout libre arbitre... et Dieu.

V. d. O.

Les Affiches de Normandie, 17 octobre 2016

Un autre Moyen Age

Ce qu'on a appelé la renaissance carolingienne a été un moment d'intense effervescence intellectuelle, riche en figures parfois hors de toutes les normes. À preuve ce Gottschalk, fils d'un comte saxon, confié très jeune comme oblat à la prestigieuse abbaye de Fulda, esprit rebelle, hanté par l'idée par l'idée de la double prédestination, puisée chez Augustin d'Hippone. Dans un ouvrage pénétrant, *Godescalc. Le moine du destin, IXème siècle*, Ariel Suhamy, philosophe spécialiste de Spinoza, part à la rencontre de cet homme étonnant, qui se rebelle contre son statut de moine «offert», essuie la colère de son abbé, l'illustre Raban Maur, quitte le monastère et entame une carrière de prédicateur gyrovague qui le mènera à Corbie, à Orbais, en Champagne, en Italie, en Pannonie, en Norique et ailleurs. Pour lui, le sort des élus et des réprouvés est écrit de toute éternité, sans que l'homme y puisse rien modifier par ses œuvres. C'est tordre la pensée augustinienne - comment passer de la prédestination du châtement à la prédestination au châtement ? -, mais on sait que l'idée est promise à un bel avenir. Un destin immuable, réglé par un «Dieu immuable» depuis avant la création du monde. Condamné à Mayence en 848, puis de nouveau à Quiercy, un temps emprisonné à l'abbaye d'Hautvillers, le moine est intraitable et, surtout, divise la chrétienté. Si Hincmar, archevêque de Reims, l'incite à la modération, d'autres évêques l'approuvent. Épistolier compulsif, Godescalc s'adresse à tout ce qui compte. Il mourra droit dans ses bottes, à la fin des années

860, et sera enterré hors du cimetière chrétien. L'intérêt de ce livre est d'avoir su mêler habilement l'enjeu théologique à l'arrière-plan politique du monde carolingien sur son déclin, et d'en avoir esquissé les rebonds à venir. Passionnant.

Pierre Aubé

Le Point références, 19 octobre 2016

La subversion de Godescalc

Quel point commun entre Baruch Spinoza, penseur scandaleux d'Amsterdam et Godescalc, moine rebelle des temps carolingiens ? La théorie de la prédestination selon laquelle Dieu est le seul maître des destinées. Plus personne ne se souvient du bénédictin qui porta haut cette théorie initiée par saint Augustin. Ariel Suhamy a exhumé son histoire des archives où dormaient les comptes rendus de ses procès pour hérésie. Avec maestria, le philosophe spinoziste nous fait revivre, à travers ce destin, l'histoire de cette théorie fondamentale du christianisme. Il nous fait entrer dans les arcanes de l'Empire carolingien et de son très efficace dispositif de propagande religieuse tout en expliquant avec beaucoup de pédagogie les débats houleux et parfois meurtriers qui, de Jean Scot Érigène à Hugo Grotius, en passant par Luther et Calvin, vont nourrir cette théorie. En bout de chaîne, Spinoza solde la querelle en proposant la notion de libre nécessité. Ni libre arbitre ni soumission à une puissance divine. Pas sûr que Godescalc, le moine saxon, ait été d'accord, mais qu'importe, grâce à ce livre, sa voix se fait à nouveau entendre.

C.G.

Lire, octobre 2016

En toute bonne foi

Il n'est pas d'usage de mentionner la dédicace dont le livre recensé est orné. Pourtant, celle que, « bien cordialement », Ariel Suhamy, m'adresse vaut toutes les introductions possibles. La voici : « Mettre les débats les plus alambiqués de la théologie et de la politique sous la forme d'un récit quasi romanesque, telle est

l'ambition un peu folle de cet essai. » Eh bien, de cette petite folie est né un livre vraiment épatant. Épatant, parce que sa lecture, pleine de drôleries, est un plaisir. Épatant, parce que son sujet, ardu, est traité avec une science et une clarté qui forcent l'admiration.

Ce récit « quasi romanesque » nous propose donc de découvrir un personnage, de le situer dans son époque et de traiter d'une dispute théologique - la prédestination - dont les conséquences politiques sont de première grandeur et promises à un bel avenir. Le personnage, au nom difficile à prononcer, Godescalc, est un moine, un oblat. Nous sommes à l'aube du IXe siècle. Fils cadet d'un noble saxon, Godescalc est, tout jeune, voué à la tonsure. Il est, en quelque sorte, « donné » à l'Église. Or, cette perspective lui plaît modérément. A l'adolescence, il tente bien de se libérer de cet état et de faire valoir ses droits sur le patrimoine familial, mais rien n'y fait. Nul doute alors que l'esprit de rébellion qui va, sa vie durant, l'animer, procède de cette condition forcée. Brillant sujet, il parvient à s'émanciper en partie des contraintes monastiques, il devient moine gyrovague, professe des idées perturbantes, connaît le procès, la sanction, et meurt en prison.

L'époque, maintenant. On le sait, à la mort du fondateur, l'empire carolingien est promis à toutes les tensions. Celles qui découlent de son partage, celles qui naissent de la répartition des pouvoirs entre l'Église et les trônes et, en surplomb, de la lutte pour la prééminence entre l'empereur et le pape.

La question théologique, enfin, qui nourrit les conflits précédents : celle de la prédestination. A vrai dire, cette question nous ramène quatre siècles plus tôt. C'est à saint Augustin, en effet, que l'on doit sa formulation. Pour l'évêque d'Hippone, on le sait, l'homme, la créature, ne saurait assurer son salut par ses « œuvres ». Seule la grâce, distribuée à la discrétion du Créateur, prédestine soit à la vie éternelle, soit aux tourments de l'enfer. A l'époque, Pélage avait bien tenté de montrer ce qu'une telle double prédestination pouvait avoir de désespérant et de signaler l'embarras dans lequel se trouvait ainsi mise l'Église, réduite à ne rien contrôler du destin de ses ouailles. Mais Augustin l'avait emporté.

C'est cette querelle, le mot est faible, que notre moine Godescalc, augustinien radical, ressuscite. Il perdra la partie. Celle-ci, avec Spinoza, Luther, le jansénisme, sera rejouée maintes fois, l'Église catholique et romaine réussissant ce tour de force, ou

cette cafardise, de rejeter la prédestination tout en gardant Augustin. Augustinienne, en somme, mais pas augustiniste. Quant à Ariel Suhamy, lui aussi réussit un coup de maître : nous instruire de ces choses compliquées et, on l'a compris, décisives... en nous amusant.

Marc Riglet

Livres Hebdo, 9 septembre 2016

L'esclave de Dieu

C'est une belle crise de foi comme en a connu la chrétienté au Moyen Age. A son origine un moine surgi des temps carolingiens et un philosophe pour mettre de l'huile sur le feu sacré. Le religieux s'appelle Gottschalk ou Godescalc en latin monastique. Cet oblat révolté qui écrit des poésies méditatives et bricole des confessions en collant des textes vénérables professe, dans la lignée de saint Augustin, la double prédestination des élus et des réprouvés. « Je crois et je confesse que tu as prévu par ta prescience avant les siècles tout ce qui devait arriver de bien et de mal. » Le noble Saxon s'adresse évidemment à Dieu. Le philosophe, lui, est irlandais. Bon buveur et fort raisonneur, Jean Scot Erigène apporte un peu d'Aristote dans un débat théologique et compliqué. Il réfute Godescalc tout en abondant dans son sens. Il est donc lui aussi répudié. Son *Traité* sur la prédestination, non traduit en français, commandé par Hincmar de Reims, l'ennemi juré de Godescalc, soulève un beau tapage intellectuel à tel point qu'Erigène ne fut réhabilité qu'en 2009 par Benoît XVI !

Tandis que l'empire de Charlemagne se déchire sous les assauts de ses petits-fils. Lothaire Ier, Pépin d'Aquitaine, Louis II dit le Germanique et Charles II dit le Chauve, une autre guerre fratricide sévit dans les abbayes. « Du temps de Charlemagne, on priait pour la victoire : à présent on prie pour la miséricorde. » Le lien entre le roi prédicateur et son peuple s'est distendu. Et Godescalc, le moine errant, proclame sur ce champ de bataille théologique et politique que Dieu est le seul maître des destinées. Il est jeté en prison pour cela, mais son idée ne cesse pas pour autant de circuler, avec ses partisans et ses détracteurs. A-t-il voulu décomposer

l'empire ou le recomposer en considérant que le libre arbitre n'est qu'un tourment et que la grâce divine est au-dessus de la Loi ?

Godescalc n'est certes pas responsable de la crise de l'Empire carolingien, mais Il en est le révélateur. Par certains côtés, cet illuminé pourrait même apparaître comme l'un des premiers réformateurs européens. Dans ce qu'il dit être « ni un livre d'histoire, ni un roman », Ariel Suhamy exhume du tréfonds moyenâgeux un moine germanique et peu aimable qui n'aurait pas déplu à Umberto Eco. A ses côtés surgissent des personnages qui ont tous un parfum d'hérésie. Pour l'atmosphère, on pense au roman de Huysmans, *L'oblat* (1903), dans lequel un écrivain nommé Durtal passe d'abbayes en monastères à la recherche d'un idéal religieux. Spécialiste de Spinoza, un autre excommunié comme Godescalc, Ariel Suhamy nous immerge dans un IXe siècle trouble où l'on rêve de sauver l'Église en la livrant aux débats les plus vifs. Il en tire un livre très original, brillamment tenu, solidement référencé sans être thésard, et accroche avec élégance son tableau impressionniste et impressionnant au clou de l'histoire.

Laurent Lemire

INTERNET

En attendant Nadeau, 1^{er} février 2017

Le péché d'intelligence

Ariel Suhamy raconte un entrelacs de conflits politiques et religieux : comment des batailles succèdent à des conciles, tel théoricien se heurtant à tel autre, qui chacun soutient un des rois concurrents. Mais il le fait en prenant pour fil conducteur un personnage qui semble d'abord ne valoir que par sa destinée exemplaire, avant que le lecteur ne comprenne qu'il aura aussi été un théologien connu pour son augustinisme radical : Gottschalk (latinisé en Godescalc). De même qu'il relie clairement conflits théologiques et affrontements politico-militaires, il s'efforce de montrer le lien entre le prédestinationisme de ce moine et son destin personnel, lui qui fut un oblat.

Comment, en effet, ne pas insister sur la prédestination divine quand, tout enfant encore, on a soi-même été offert par son père à un monastère ? Les vœux que prononce le père engagent pour toujours l'enfant à vivre dans le retrait du monde, la chasteté, la pauvreté et l'obéissance à l'abbé. Que l'on n'aille pas plaindre cet enfant pour avoir perdu toute liberté : il n'en est pas de plus grande que de servir Dieu dans un monastère. Il a beau être issu d'une noble famille saxonne, il ne sera plus rien qu'un simple moine, sans possibilité de retrouver la part d'héritage que son père, le comte Berno, a donnée en son nom à l'abbaye, certes une des plus prestigieuses de l'Empire, celle de Fulda, dans la Hesse.

Le livre est scandé en trois parties qui correspondent à ceux de l'existence du moine Gottschalk : l'oblat, le gyrovague, l'exclu. Car il tenta vainement de sortir de ce qui nous paraît une terrible servitude. Ce qui ne fut pas possible selon les normes le fut d'une autre manière : par ses écrits qui défendaient la conception augustinienne de la prédestination. Il le fit en voyageant beaucoup et en prêchant son interprétation de la prescience divine. C'était, bien sûr, s'attirer les foudres, sinon de l'Église officielle – si tant est que la doctrine de celle-ci aurait été claire en la matière – du moins de ses représentants les plus puissants, à commencer par Hincmar, l'archevêque de Reims et conseiller écouté de Charles le Chauve.

Gottschalk finira donc emprisonné dans un monastère, tandis que sa théologie pourra être reprise à leur compte par les courants hostiles au roi de la Francie occidentale, avant de l'être, plusieurs siècles après sa mort, par les théoriciens de la Réformation ou les Jansénistes.

On peut évidemment lire ce livre pour mieux connaître cette époque mal connue de notre histoire. Malgré les méritoires efforts de l'auteur, on court alors le risque de se perdre dans le fourmillement de ces noms propres qui n'évoquent pas de souvenirs précis. On peut aussi, et cela semble conforme aux intentions d'Ariel Suhamy, le considérer comme une illustration concrète de ce qu'il peut en être des relations entre le théologique et le politique. Et là, ce sont plutôt les lecteurs d'un Carl Schmitt qui y trouveront leur miel.

Marc Lebiez